

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU
25 SEPTEMBRE 2014

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Régularisation foncière –
voirie 5 allée du Toreau**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 29 septembre 2014
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 26 septembre 2014
et qu'il est donc exécutoire.

Le 29 septembre 2014

Pour le Maire,
Par déléguation,
Le Directeur Général des Services



Denis TRINQUETTE

L'an deux mille quatorze, le 25 septembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre deux mille quatorze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Étaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Madame CERIGHELLI, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame TÉA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame VENOT, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Monsieur LAZARD*, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

*Monsieur LAZARD quitte la salle à 21h40 (présent pour le dossier 14 G 00, le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2014, le compte-rendu des actes administratifs, les dossiers 14 G 01, 14 G 02, 14 G 03, 14 G 04a, 14 G 04b, 14 G 04c et 14 G 05)

Avait donné procuration :

Monsieur PRIoux à Monsieur PIVERT
Madame AGUINET à Madame de CIDRAC
Madame LANGE à Madame BOUTIN
Madame DUMONT à Madame GOMMIER

Secrétaire de séance :

Madame MACE

N° DE DOSSIER : 14 G 04c

OBJET : RÉGULARISATION FONCIÈRE– VOIRIE 5 ALLÉE DU TOREAU

RAPPORTEUR : Monsieur LEBRAY

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

L'allée du Toreau, située entre la rue des Vergers et le Chemin de la Planche doit être élargie à 6 mètres sur toute sa longueur. A cet effet, deux emplacements réservés ont été inscrits au Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2005.

L'emplacement réservé n°11 a été acquis par la Ville en 2009. La parcelle AN 117 impactée par l'emplacement n°58 a été acquise par un nouveau propriétaire qui a bénéficié d'un permis de construire le 12 avril 2012. L'avis France Domaine annexé au permis de construire estime la valeur vénale de l'emplacement réservé à 4 428 €.

La cession à la Ville de cet emplacement réservé représentant une superficie de 41m², a été acceptée par les propriétaires Monsieur et Madame Ovidiu CHEALFA par courrier du 1^{er} juillet 2014.

Cette cession est envisagée à l'euro symbolique en raison du transfert de charge correspondant à l'entretien de cet espace de voirie publique.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la régularisation foncière de l'allée du Toreau et de procéder à l'acquisition à l'euro symbolique de l'emplacement réservé de 41m² à détacher de la parcelle cadastrée AN 117.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

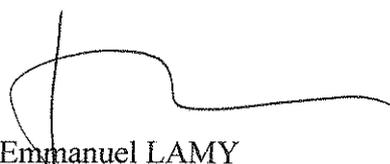
À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la régularisation foncière du terrain sis 5 allée du Toreau,

AUTORISE l'acquisition de l'emplacement réservé n°58 d'une superficie de 41 m² à extraire de la parcelle AN 117, au prix de 1 euro,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye